



COMMUNE de VEZELS-ROUSSY
15130 VEZELS-ROUSSY
mairie.vezelsroussy@wanadoo.fr
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 7 Avril 2023
PROCES VERBAL

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes.

Etaient présents : Mrs TOURLAN Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, PEGORIER Jean-Luc, LAMOUREUX Alain, Mmes, LESCURE Céline, PRADAL Stéphanie, PEPIN Monique, BOLLAERT Maryse

Présents : 8

Absents excusés : Mmes VIGNES Sylvie (qui a donné pouvoir à Jean-Luc TOURLAN) et CAPREDON Jean-Baptiste (qui a donné pouvoir à PRADAL Stéphanie) et Mr MAX Pablo

Désignation du secrétaire de séance : Mme PRADAL Stéphanie

Approbation du PV de la séance du 07 avril 2023 : le PV est adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. BUDGET 2023

Le budget s'équilibre en dépenses et en recette de fonctionnement à **336082.51 €** et en investissement à **384 178.84 €**

Les principaux investissements 2023 seront les suivants :

TRAVAUX DE VOIRIE	220 253.94 €
TRAVAUX AUX LOGEMENTS	12 000 €
EGLISE ET ABORDS	12 000 €
ACCESSIBILITE PMR	2 000 €
CREATION GITE ETAPE	44 000 €

2. Au budget prévisionnel sont votés les subventions aux associations.

Les subventions accordées l'an passé sont maintenues.

Après lecture des différentes demandes de subvention ont été rajoutés l'ADAPEI et la SPA.

Récapitulatif des subventions :

• Commune de Labrousse	2 500.00 € (école)
• Centre social Arpajon sur Cère	325.50 €
• ACCA Vezels Roussy	300.00 €
• APE Labrousse Vezels Roussy	360.00 €
• GYM Edelweiss	100.00 €
• Walking football	100.00 €
• Comité des fêtes de Vezels Roussy	300.00 €
• Comité des fêtes de Noël	180.00 €
• Culture et Patrimoine	300.00 €
• USLV football	100.00 €
• ADAPEI du cantal	100.00 €
• SPA	50.00 €

TRAVAUX LOGEMENTS

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée les 3 devis pour les 15 volets roulants (fourniture et pose) des appartements de Roussy et de Vezels Roussy, en effet il est nécessaire de changer l'ensemble des volets par des volets roulants isolés afin de se conformer au recommandation du DPE effectué en Décembre.

Voici les propositions faites :

- Profession Menuisier : 10 004.00 €
- SARL Robert A : 11 640.00 €
- SASU Puech Frères : 16 638.00 €

Après avoir pris connaissance de tous les devis et en avoir délibéré le Conseil Municipale décide de retenir l'entreprise **profession Menuisier**.

GÎTE

Le Maire présente également un devis pour les oreillers et traversins pour l'équipement du Gîte.
Après discussion Le conseil Municipale valide le devis.

Il est envisagé de fournir des alaises et taies d'oreiller jetables afin de préserver au maximum les matelas et oreillers mais aussi de garantir un gage de propreté aux futurs visiteurs.
Un fournisseur doit être choisi.

AIR DE JEUX

Une réflexion autour de l'ajout d'un grillage aux abords du terrain de jeux éviterait que les ballons des enfants ne s'échappent dans le jardin du voisin. Ce point sera approfondi au prochain conseil.

VOIRIE

Afin que les travaux de voirie sur la route du Maurs (tournant) puissent être réaliser, un avis sera demandé à CIT (Cantal Ingénierie et Territoire), il sera contacté prochainement.

La séance est levée à 22h30

Le Maire,
Jean-Luc TOURLAN

PRADAL Stéphanie
Le secrétaire